

Entretien avec George Asseraf,

président de la Commission nationale de certification professionnelle et président du groupe "prospective des métiers et des qualifications" au Centre d'analyse stratégique



actualité

Lors du colloque "sécurisation de parcours" le 13 février dernier, George Asseraf a évoqué le risque de voir dans les dix prochaines années la main-d'œuvre qualifiée se raréfier et les entreprises retourner au pilotage des carrières en interne, parallèlement à un développement des emplois de services mal payés et morcelés. Il répond à nos questions.

Inffo Flash - Parmi les causes d'un taux élevé de chômage en France, les participants au colloque ont pointé une inadéquation entre les qualifications, l'offre de formation et les "besoins réels" des entreprises. Cette mise en cause vous semble-t-elle justifiée ?

George Asseraf - Les parcours de formation, notamment initiale, ont souvent, il est vrai, une finalité professionnelle peu définie. La Commission que je préside se montre d'ailleurs exigeante sur la mise en évidence de cette finalité dans les fiches répertoires des diplômes et titres qui lui sont soumis pour enregistrement au Répertoire national des certifications professionnelles. On rencontre moins ce problème avec les contenus des certifications de l'enseignement professionnel et de la formation continue, mieux

orientés vers les besoins en qualification des entreprises. Il n'empêche que dans des logiques de reconversion avec perte d'emploi à la clé, la coutume des chèques de départ alloués aux personnes licenciées n'est sans doute pas la solution optimale pour un retour à l'emploi. Ces sommes pourraient par exemple être mutualisées notamment pour financer des procédures de validation des acquis, des actions de formation requalifiante, voire une redynamisation du tissu économique local.

IF - Les difficultés d'accès au marché du travail des jeunes sans qualification, mais aussi de certains diplômés, ont été aussi largement évoquées. Quelle est votre analyse ?

G. A. - Il est vrai qu'environ 18 à 20 % des jeunes sortent du système éducatif sans possé-

der de qualification. Jusqu'à présent, il existait des opportunités d'emplois, peu ou non qualifiés, notamment dans le secteur industriel, qui pouvaient leur permettre de s'insérer dans le monde professionnel. Or, ces emplois sont appelés à disparaître rapidement ce qui referme ces fenêtres d'insertion et rend la question du devenir de ces jeunes encore plus préoccupante.

Hors du couple qualification-insertion, il y aura de moins en moins de salut. Pour ces jeunes, la voie de l'alternance est sans doute une bonne perspective. Elle leur est ouverte - sauf si des problèmes personnels, sociaux ou d'offre de formation territoriale les empêchent d'accéder à ce type de formation. En effet, tout le monde n'est pas égal dans l'accès aux formations en alternance.

IF - Les politiques de GPEC, présentées comme plus que souhaitables, peinent à se mettre en place. Pourquoi ?

G. A. - La GPEC est assez récente dans le paysage français. On l'a vue apparaître dans quelques grandes entreprises à la fin des années 1970. Mais il y a toujours cette crainte de la part des syndicats de salariés qu'une telle démarche mobilise une logique de réduction des effectifs, comme l'ont illustré malheureusement quelques décisions d'entreprises.

Néanmoins, cet outil de prospective et d'adaptation est mené de façon honnête par la voie de la négociation dans nombre d'entreprises et constitue dans ce contexte un véritable objet d'enrichissement du dialogue social.

Propos recueillis par R. D.-A. ■